Université de Strasbourg

Sciences humaines et sociales | 2026-2027

DIPLÔME NATIONAL DE MASTER CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2nd degré

Pédagogie musicale et enseignement (CAPES)

Présentation

Fiche RNCP du master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2nd degré : RNCP31852

Depuis sa création, en 2013, le master "***métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*** " est le master dédié à la formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Organisé par les **instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ)**,il dispense une formation universitaire professionnalisante fondée sur des enseignements articulant théorie et pratique autour d'expériences en milieu professionnel.

La mention MEEF Second degré s'adresse aux étudiants dont le projet est de devenir **professeurs du second degré** et de passer le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) ou le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET) ou le certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP).

Le contenu du master "MEEF" prend appui :

- sur le « **référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation**» (arrêté du 1er juillet 2013) ;
- sur le **référentiel de formation "Former aux métiers du professorat et de l'éducation au XXIe siècle"** dédié au professeur de collège et de lycée. Il définit le contenu de la formation délivrée au sein des INSPÉ et précise les niveaux de compétences à atteindre.

Les deux semestres du Master 1 sont organisés de la même manière :

- Des **UE disciplinaires** visent à se **mettre à niveau dans la (les) discipline(s) académique(s) et scolaire(s)**. Il s'agit en en mobilisant les éclairages de la recherche de parvenir à maîtriser les connaissances attendues de la part d'un enseignant de la(les) discipline(s) et de permettre la maîtrise des programmes d'enseignement.
- Une UE par semestre intitulée «**Mettre en œuvre et réguler les enseignements** » articulée autour du **stage de pratique accompagnée** permet d'observer in situ le fonctionnement d'une classe et de s'initier à la pratique enseignante. L'objectif est que l'étudiant, à l'issue de l'année puisse prendre en main une classe, concevoir et mettre en œuvre une séquence, développer des connaissances sur l'environnement professionnel. Cette UE intègre des enseignements de tronc commun visant la compréhension du **contexte professionnel**. Deux axes prioritaires sont développés :
  - Au premier Semestre : la **connaissance et la capacité à transmettre les valeurs de la République et la connaissance des droits et obligations des fonctionnaires.**
  - Au second semestre : **la connaissance et la prise en compte les singularités des élèves et les contextes d'apprentissage** dans la perspective de permettre aux étudiants inscrits en master MEEF de développer leurs compétences à la mise en œuvre d'une **scolarisation inclusive.**
- Une UE par semestre d'**initiation à la recherche** (« produire de la recherche ») : chaque étudiant réalise un mémoire de master qui articule une problématique, un cadre théorique et une méthodologie de recherche en relation avec une question pédagogique.
- Une UE permet d'intégrer un enseignement visant la maîtrise d'au moins une **langue étrangère** en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues : une **LVE** au choix.

Les deux semestres du Master 2 sont organisés de la manière suivante :

Composante	• Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé)
Langues d'enseignement	• Français
Niveau d'entrée	BAC +3
Durée	2 ans
ECTS	120
Volume global d'heures	743
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	• FI (Formation initiale)
Niveau RNCP	Niveau 7
RNCP	• RNCP38356 : Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2nd degré
Secteurs d'activité	• Enseignement secondaire
Code ROME	• Professeur / Professeure de collège et de lycée • Professeur / Professeure d'enseignement professionnel • Éducateur / Éducatrice de jeunes enfants • Formateur / Formatrice • Éducateur spécialisé / Éducatrice spécialisée
Stage	Non
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

Pour connaître les modalités d'aménagements pour les publics ayant un profil spécifique, consultez la page dédiée sur le site de l'Université de Strasbourg.

Droits de scolarité

Pour connaître les droits de scolarité, consultez la page dédiée sur le site de l'Université de Strasbourg.

- Au semestre 3, une UE centrée sur la **recherche** a pour ambition de permettre des prolongements de nature professionnelle : identifier et exploiter des travaux de recherches susceptibles de permettre de questionner et d'améliorer la pratique professionnelle.
- A chaque semestre, des **UE disciplinaires** « **Maîtriser les savoirs à enseigner** » visent à compléter et à approfondir les connaissances disciplinaires, et intègrent la préparation aux épreuves d'admissibilité ou d'admission des concours.
- A chaque semestre une UE «**Mettre en œuvre et réguler les enseignements** » articulée autour du **stage** (en **alternance** ou en **pratique accompagnée**) favorise l'expérimentation des approches plurielles en matière de travail avec les élèves et travaille les compétences liées à leur mise en œuvre. Elle vise à accompagner les étudiants et à les faire gagner en autonomie afin qu'ils puissent atteindre le niveau 2 de compétences du cahier des charges (référentiel de formation). Elle et intègre la préparation aux épreuves d'admissibilité ou d'admission des concours.

Contacts

Responsable(s) de parcours

- Mondher Ayari
- Eric Tisserand-Bieber
- Pierre-Emmanuel Lephay
- Grazia Giacco

Objectifs

Ce parcours propose deux options avec des objectifs différents:

- **Option Enseignement de l'éducation musicale dans le 2d degré (CAPES) :** l'option vise à former les **futurs enseignants d'éducation musicale** notamment en les préparant au concours de recrutement et en développant les compétences nécessaires pour l'enseignement en collège et lycée
- **Option Enseignement artistique spécialisé: pédagogie instrumentale ou vocale (Professeur d'enseignement artistique - PEA):** l'option vise à forme les futurs **professeurs territoriaux d'enseignement artistique** notamment en leur permettant de développer une qualification reconnue par la commission d'équivalence de diplômes et de reconnaissance de l'expérience professionnelle.

Métiers visés

- Enseignant en collège ou en lycée en France ou à l'étranger
- Professeur documentaliste en collège ou en lycée en France ou à l'étranger
- Chargé de mission (éducation - réussite éducative ; etc.) en collectivité territoriale, chambres consulaires, entreprises…
- Coordinateur pédagogique dans différentes structures (réseaux d'associations, collectivités…)
- Médiateur culturel et scientifique

Les + de la formation

Critères de recrutement

En référence à l'annexe portant sur les attendus à l'entrée en master MEEF 1er et 2nd degrés de l'arrêté du 28/05/2019 modifiant l'arrêté du 27/08/2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters "métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation" :

- **Option A : Pédagogie instrumentale et/ou vocale (Professeur d'enseignement artistique):** commission d'entrée se prononçant sur le niveau de pratique musicale, de culture artistique, de pratique pédagogique, du niveau universitaire et de la motivation (vidéo de démonstration musicale, lettre de motivation et CV obligatoire, mise en situation et entretien). **Une double candidature avec la Haute École des Arts du Rhin, établissement partenaire, est requise**. Toutes les informations sur https://www.hear.fr/

- **Option B : Enseignement de l'éducation musicale dans le 2d degré (CAPES):** examen d'un dossier fondé sur les résultats, les expériences, le projet et la motivation de l'étudiant, montrant clairement les expériences artistiques, professionnelles et éventuellement éducatives en lien avec un public d'âge scolaire (relevé de notes, lettre de motivation et CV obligatoires).

Candidater

Pour connaître les modalités de candidature, consultez la page dédiée sur le site de l'Université de Strasbourg.

Prérequis obligatoires

- **Mention de licence conseillée pour accéder au M1** :

  Option A : Pédagogie instrumentale et/ou vocale (Professeur d'enseignement artistique)
  Licence musique et musicologie ou Licence Musiques Actuelles ou Licence Composition et interprétation musicale et DNSPM (Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien) et Diplôme d'Etat (DE) de professeur de musique

  Option B : Enseignement de l'éducation musicale dans le 2d degré (CAPES)
  Licence musique et musicologie ; Licence Musiques Actuelles ; Licence Composition et interprétation musicale ; autre licence Faculté des Arts

- **Autres prérequis (disciplines, matières, enseignements qu'il est nécessaire d'avoir suivis pour pouvoir y postuler, etc.)** :

Option A : Pédagogie instrumentale et/ou vocale (Professeur d'enseignement artistique)
Avoir un haut niveau de pratique musicale ainsi qu'une expérience de l'enseignement artistique.
Niveau de français (écrit/oral) : C1 minimum

Option B : Enseignement de l'éducation musicale dans le 2d degré (CAPES)
Disposer de compétences solides en pratique artistique (pratique vocale et/ou instrumentale exigée/s avec maîtrise d'un instrument polyphonique – piano, guitare), en histoire de la musique et des arts, en matières techniques (formation de l'oreille, écriture, commentaire d'écoute, outils numériques appliqués à la musique), avoir suivi des enseignements artistiques (écoles de musique, conservatoire).

Niveau de français (écrit/oral) : C1 minimum

Programme des enseignements

Pédagogie musicale et enseignement (CAPES)

Master 2 - MEEF 2nd degré - Pédagogie musicale et enseignement

Semestre 3 - Pédagogie musicale et enseignement

	CM	TD	TP	CI
UE 3.1B Option CAPES - Formation didactique, pédagogie de l'éducation musicale et accompagnement à la mise en situation professionnelle 12 ECTS	-	-	-	-
Option stage - choisir 1 parmi 2				
Stage alternant	-	-	-	-
Stage non alternant	-	-	-	-
TC : PIX + édu module 2	-	14h	-	-
TC - Education au Développement Durable	-	12h	-	-
TC Prolongements, approfondissements et suivi individualisé	-	10h	-	-
Approfondissement de la construction des enseignements	-	30h	-	-
Accompagnement et approfondissement de la mise en situation professionnelle	-	18h	-	-
UE 3.2B Option CAPES - Approfondissement formation disciplinaire 1 6 ECTS	-	-	-	-
Approfondissement écriture -parcours pédagogie musicale et enseignement S3 UE3.2.B	-	8h	-	-
Approfondissement formation de l'oreille -parcours pédagogie musicale et enseignement S3 UE3.2.B	-	8h	-	-
Approfondissement commentaire d'écoute -parcours pédagogie musicale et enseignement S3 UE3.2.B	-	8h	-	-
Approfondissement culture musicale et artistique -parcours pédagogie musicale et enseignement S3	-	18h	-	-
UE 3.3B Option CAPES - Approfondissement formation disciplinaire 2 6 ECTS	-	-	-	-
Approfondissement chant -parcours pédagogie musicale et enseignement S3 UE3.3.B	-	10h	-	-
Approfondissement accompagnement	-	10h	-	-
Approfondissement direction de choeur -parcours pédagogie musicale et enseignement S3 UE3.3.B	-	10h	-	-
UE 3.4B - Exploitation de la recherche dans ses pratiques professionnelles 6 ECTS	-	-	-	-
Séminaire didactique éducation musicale	-	12h	-	-

Semestre 4 - Pédagogie musicale et enseignement

	CM	TD	TP	CI
UE 4.1B Option CAPES - Formation didactique, pédagogie de l'éducation musicale et accompagnement à la mise en situation professionnelle 15 ECTS	-	-	-	-
Option stage - choisir 1 parmi 2				
Stage alternant	-	-	-	-
Stage non alternant	-	-	-	-
TC : PIX +édu module 3	-	8h	-	-

	CM	TD	TP	CI
TC Synthèse réflexive et entretien professionnel : Se projeter dans le métier de professeur : analyser, argumenter et justifier ses choix, se préparer à l'épreuve d'entretien	-	24h	-	-
Approfondissement de la construction des enseignements	-	30h	-	-
Accompagnement et approfondissement de la mise en situation professionnelle	-	18h	-	-
UE 4.2B Option CAPES - Approfondissement formation disciplinaire 1 8 ECTS	-	-	-	-
Approfondissement écriture -parcours pédagogie musicale et enseignement S4 UE4.2.B	-	8h	-	-
Approfondissement formation de l'oreille -parcours pédagogie musicale et enseignement S4 UE4.2.B	-	8h	-	-
Approfondissement commentaire d'écoute -parcours pédagogie musicale et enseignement S4 UE4.2.B	-	8h	-	-
Approfondissement culture musicale et artistique -parcours pédagogie musicale et enseignement S4	-	18h	-	-
UE 4.3B Option CAPES - Approfondissement formation disciplinaire 2 7 ECTS	-	-	-	-
Approfondissement chant -parcours pédagogie musicale et enseignement S4 UE4.3.B	-	10h	-	-
Approfondissement accompagnement	-	10h	-	-
Approfondissement direction de choeur -parcours pédagogie musicale et enseignement S4 UE4.3.B	-	10h	-	-